



Assemblée Générale ordinaire  
Chamelet le 17 Février 2018

Bruno DEHAN, président remercie les élus et adhérents présents. Monsieur Lorchel, maire de Ronno nous présente sa commune, avec peu de commerces au bourg et quelques commerces sur le lac. Pour la commune, l'accueil des chevaux est une tradition et un plaisir. Il souligne le dynamisme de notre association, nous souhaite une bonne journée et nous invite à revenir, à pieds, à cheval, seul ou avec des amis

**Rapport moral et d'activités** présenté par Bruno Dehan

Après présentation des intervenants et de la calèche pliante de la sellerie Baude, le président rappelle que les adhérents sont le cœur du syndicat, et qu'aucune activité ne serait possible sans la participation des adhérents.

► la fête du foin : traditionnelle, pour montrer les vieux outils et nos chevaux, elle permet comme les fêtes du même type de montrer notre héritage, ce qu'on a hérité de nos anciens. Elle ne devrait pas avoir lieu en 2018, car le terrain n'est plus disponible

► la Route du Beaujolais 3<sup>ème</sup> édition, avec un parcours très dur, mais qui a rencontré un grand succès, nous incitant à mettre en place une 4<sup>ème</sup> édition. En 2017, nous avons reçu un trophée décerné par le Tourisme du Rhône dans la catégorie tourisme événementiel.

► les concours de l'été : A Ronno, la mise en place d'un concours de traction (avec ses règles de sécurité et de respect des animaux) a attiré un public nouveau et nombreux, qui a pu vérifier que nos chevaux n'étaient pas maltraités mais heureux de travailler. Le concours des Ardillats a encore une fois attiré un public impressionnant, assurant une bonne ambiance au cœur du village. A Sarcey, le concours a la particularité d'associer PEJET, Modèles et Allures et utilisation. Le PEJET, bien primé, permet de vérifier, d'évaluer l'état d'esprit d'un poulain, pour mesurer la valeur d'un élevage. Cela permet d'anticiper sur la sélection très tôt, de regarder les produits plutôt que la mère. En attelage, les jeunes meneurs prennent maintenant les 1<sup>ères</sup> places, à l'image de Florian Chizallet qui a terminé à la meilleure place à Sarcey et à Cormier avec sa percheronne

Les concours régionaux : le comtois a été décevant, nos chevaux n'étaient pas à la hauteur de l'état des autres chevaux présentés. On s'est aperçu qu'on a perdu de vue la sélection génétique de nos élevages, qu'il faudra réfléchir à une amélioration. Au concours percheron dans la Loire, les participants étaient peu nombreux, mais les chevaux présentés étaient de meilleure qualité qu'en comtois.

Les concours nationaux : à Maîche, Michel Couturier, éleveur à destination bouchère, qui travaille sa génétique, a présenté une très belle jument avec son poulain. Au Haras du Pin, l'équipe du Rhône a effectué un très beau parcours, avec quelques erreurs dues à une mauvaise préparation et à une confrontation avec des attelages très confirmés. On avait un déficit de performance dans la sélection des chevaux. A Cormier, on a participé au national d'attelage. On note que la Haute Savoie est le seul département, avec nous, à organiser ce type de concours

► Foire de la St Martin à Chénelette : belle participation, qui permet de montrer que le vecteur de commercialisation passe aussi par les foires. Qu'on ait des chevaux à vendre ou pas, il est important de participer, ça permet de redynamiser les ventes

► Tech and bio : plus grand salon d'Europe sur l'agriculture de demain autrement, c'est plus une réflexion de techniciens. Volonté de montrer le travail du cheval, même si ce n'est pas notre but. Rendez-vous incontournable pour nous

► Equitalyon permet de donner une vision moderne du cheval de trait, avec des véhicules anciens, sans spectacle, pour démontrer la passerelle entre ce qu'on vivait avant et ce qu'on veut avoir avec le cheval de demain

► Le syndicat était présent à la braderie de la Croix Rousse, avec le ramassage de déchets.

► le syndicat a un engagement sociétal : participation à une randonnée nommée Equitautisme, organisée par l'association « En avant pour Fabien »

► communication avec comme outils le « Traits du Rhône », les chemises, le panneau d'affichage pour annoncer nos concours, le site internet, la page Facebook. On est aussi présent dans certains jsupports comme Attelage Magazine, Sabots, l'Information agricole du Rhône, le Progrès, Le Pays Roannais ...

► La mixité d'élevage est née d'une réflexion sur l'avenir de nos élevages, et de la volonté de faire revenir ou venir les éleveurs au cheval de trait, y compris les éleveurs non équins. C'est une expérimentation au niveau du Rhône. Aide importante de la SFET et de sa filiale Eqid'export qui met à disposition les juments et s'engage à racheter les poulains. Actuellement, 32 Juments sont demandées et ce n'est pas fini.

**Vote du rapport moral et d'activités** : contre : 0 voix    abstention : 0    pour : unanimité

**le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité**

**Rapport financier présenté par Sébastien Matray :** On note un bénéfice pour le concours des Ardillats et un déficit sur Equitalyon et la finale du haras du Pin.

La présentation des comptes laisse apparaître un léger déficit sur l'année, mais des frais de transport de l'année 2016 ont été réglés seulement en 2017, à la réception de la facture

**Vote du rapport financier :** contre : 1    abstention : 0    pour : unanimité moins une voix

**le rapport financier est adopté à l'unanimité moins une voix**

**Projets 2018 :** Accueil des premières poulinières SFET,

Concours d'attelage, concours PEJET, concours Modèles et Allures, avec tous leurs niveaux : local, régional et national, et le concours de traction

La route des At'traits, équivalent de la route du beaujolais, est organisée par le syndicat de l'Ain Equitalyon et le challenge intersyndical du Pin

Foire de Chénelette

Centenaire de Cibeins

Equit'autisme avec l'association « En avant pour Fabien »

Le régional Percheron sera organisé dans le Rhône, sur le secteur de Ronno

**Intervention de Jean Michel Pinel,** ancien technicien des Haras Nationaux et revenu aux services vétérinaires suite à la fermeture des Haras. Il présente les obligations des détenteurs de chevaux et rappelle l'obligation de la désignation d'un vétérinaire sanitaire

**Intervention de Colette Darphin, conseillère départementale** qui nous voit sur différents terrains. Elle est là pour affirmer son soutien à notre association qui regroupe des passionnés. Le cheval de trait est un patrimoine qu'il faut préserver et transmettre. Elle est touchée par le côté sensible de nos actions, et nous donne rendez-vous sur les terrains de concours.

**Intervention de Mickaël Toutain, sur l'IFCE :** Il souligne la grande participation des adhérents, ce qu'il voit peu ailleurs. L'IFCE est un institut technique de la filière équine, né de la fusion des Haras Nationaux et de l'Ecole Nationale d'Equitation de Saumur. L'IFCE a des missions régaliennes de contrôle, d'appui à la filière, de démarches administratives. Il organise des formations à l'attelage, à la reproduction et à l'équitation. En 2014, des contrôles de traçabilité sanitaires ont été mis en place, pour lutter contre le trafic et les vols d'équidés. En 2018, seront contrôlés les détenteurs non déclarés et les regroupements d'équidés. Ces contrôles ne sont pas faits pour sanctionner, mais pour aider à la mise en conformité. Si sanctions il y avait à prendre, elles le seraient par les agents de la DDPP, pas par les agents de l'IFCE

Les obligations, pour l'éleveur, sont : déclarer la naissance dans les 15 jours qui suivent le poulinage ; identification dans les 365 jours qui suivent la naissance, sinon le passage par l'abattoir est impossible ; demande du document d'identification dans les 8 mois qui suivent la naissance pour permettre l'édition des documents en temps voulu ; déclaration du lieu de détention dès le 1<sup>er</sup> cheval, important pour éviter la propagation des maladies ; déclaration auprès de la DDPP du vétérinaire sanitaire dès le 3<sup>ème</sup> cheval ; tenue du registre d'élevage, mémoire de l'écurie (des modèles sont disponibles sur le site de l'IFCE) et qui doit comporter les ordonnances, attestations sanitaires et traces des mouvements des chevaux ; mise à jour des documents d'immatriculation ; et enfin, déclaration de la fin de vie avec transmission obligatoire des documents d'identification à la base SIRE

Sur ce point de la mise à jour des documents d'identification, un adhérent souhaite savoir pourquoi des chevaux vendus ne sont pas enlevés de nos effectifs sur la base SIRE et pose la question de la responsabilité en cas d'incident. M. Toutain précise que le responsable d'un équidé n'est pas forcément son propriétaire, mais son détenteur. Puis M. Toutain nous indique le coût des documents nécessaires à l'identification d'un cheval

Il parle de l'évolution des stud books. Concernant les formations et informations, voir le site internet et la page facebook du site de Chazey sur Ain.

En ce qui concerne la reproduction, il y a eu 1/3 de naissance en moins entre 2010 et 2015. En 2017, on a constaté une baisse de 10 % du nombre de saillies de juments, et une grosse baisse du nombre d'élevages de comtois en Auvergne Rhône Alpes

Mickaël Toutain présente ensuite le livret sur la mise en place de circuits courts de viande chevaline qui a été mis en place après le constat de la baisse de la production de viande de boucherie, allié à une importation massive (plus de 80 % de la viande consommée est importée). La viande de cheval représente moins de 1 % de la viande produite, avec une diminution du nombre de points de vente : un nombre important de gens ne consomment pas de viande de cheval parce qu'ils n'y ont pas accès, et pas par dégoût ou conviction.

Le président, après avoir remercié les intervenants, présente une vidéo sur la voiture pliante de la sellerie Baude,

puis donne la parole aux adhérents pour les questions

**Questions du public :** Lavage des harnais grâce à la machine à laver : auprès de qui se renseigner ? Auprès de Bruno Dehan

Que faire lorsqu'on emmène un poulain à l'abattoir et que la personnel fait des difficultés en raison d'une opposition à l'hippophagie ? S'adresser à la DDPP et signaler la « pratique trompeuse »

identification précoce d'un poulain : il y a risque de modification de la robe et donc de problème en cas de contrôle : c'est le transpondeur qui atteste que c'est le bon cheval. En plus, il y a possibilité de faire des adjonctions sur les papiers en faisant revoir le poulains par un identificateur.

**Renouvellement du CA : nombre de votants : 52**

Nom	Qualité	Voix obtenues	Résultat
Bruno DEHAN	renouvelable	52	Élu
Fabienne DESBAS	renouvelable	52	Élu
Alexandre GERIN	renouvelable	52	Élu
Alain GUYOT	renouvelable	52	Élu
Sébastien MATRAY	renouvelable	52	Élu
Eve THIVOLLE	renouvelable	51	Élu
Jean Paul MANIGAND	Nouveau candidat	49	Élu

Bruno Dehan félicite les élus, précise qu'il laisse la présidence du syndicat et rappelle les règles : l'assemblée générale ordinaire élit les membres du conseil d'administration.

Puis les membres du conseil d'administration élisent les responsables des postes du bureau.

Fin de réunion